

## EXAMEN DE PASSAGE AU CYCLE SECONDAIRE

## Entre stress et soif de réussir

**Les temps changent ! L'ardeur avec laquelle le passage au cycle secondaire est vécu actuellement n'est plus la même qu'autrefois. Pour beaucoup, finis les grosses angoisses et le trac qui précèdent ces épreuves décisives. Ce sont là les impressions des élèves et enseignants rencontrés hier dans divers établissements de la capitale.**

Wassila Z - Alger (Le Soir) - Décidément, «la génération Internet», comme aime à se faire appeler nos jeunes adolescents, semblent avoir «rayé» les termes trac et angoisse de leur vocabulaire. Le premier jour des examens du BEM était plutôt caractérisé par de la sérénité. Une petite virée à travers les centres d'examen de la capitale le reflète.

10h10. La cour du lycée El-Idrissi de la circonscription de Sidi-M'hamed «grouille» de jeunes élèves. Trois épreuves à l'ordre du jour. Langue arabe et physique, la matinée de 8h à 12h. Reprise à 15h avec l'éducation civique et l'éducation islamique. La première épreuve passée, les candidats reprennent un peu leur souffle.

Les enseignants chargés de la surveillance se font l'écho du bon déroulement des épreuves. L'organisation des examens s'améliore, estiment-ils. «L'organisation de l'examen devient très rigoureuse. Des efforts ont été déployés dans le secteur», affirme-t-elle. D'ailleurs, et pour faire bonne impression, le directeur de l'éducation, M. Mesbah, vient inspecter les lieux, s'assurer de l'organisation et rassurer les élèves. Impossible donc d'accéder à l'intérieur et s'approcher des élèves. Les directives sont strictes ! Nous continuons notre flânerie dans la capitale. La même consigne dans le reste des centres d'examen : «Interdiction d'accéder dans l'enceinte d'un établissement sans autorisation.» Résignés, nous retournons au lycée El-Idrissi. Mili. Un attroupement de jeunes filles et de jeunes garçons, tous aussi coquets les uns que les autres. Ces élèves, qui viennent de passer les deux premières épreuves du BEM, ont l'air plutôt décontractés. Aucun signe de trac ne se lit sur leur visage.

Amina, Nihad et Meriem, postées à l'entrée de l'établissement, revoient leurs réponses.

L'optimisme marque leurs visages souriants. «Les sujets étaient très abordables», s'accordent-elles à dire. Ils portent sur l'une des grandes parties du programme. D'après ces «jeunes filles», la langue arabe constitue l'une des matières les plus importantes du programme. Les élèves ont eu à traiter un sujet très sensible, à savoir les ressources en eau. Les candidats devaient, entre autres, rédiger une argumentation d'une dizaine de lignes répondant au sujet du brevet, soit le manque d'eau potable. Un sujet que ces jeunes, à l'instar de tout Algérien, connaissent bien ! «On nous a demandé d'argumenter cette situation, tout en soignant notre prose, en usant des différents modes de la langue arabe», nous dira Ahlem. Pour cette jeune fille, rassurée, mais surtout sûre de ses capacités intellectuelles, «c'était du gâteau». Samir, avec ses petites lunettes lui donnant un air d'«intello», a un avis divergent. Affichant une moue, il expliquera que c'était assez compliqué. Mêmes divergences concernant la physique.

## Des parents stressés !

Du côté des parents, la sérénité n'est pas de mise. L'examen ne durera que quelques jours, mais l'angoisse, elle, persistera jusqu'aux résultats des épreuves. Soit le 19 juin courant. «Je ne pourrais souffler que le jour de l'annonce des résultats», dira M<sup>me</sup> R. Hamida. Ne cachant pas son inquiétude, elle redoute que sa fille Meriem ne puisse pas réussir. «Vous savez, parfois le trac nous joue de mauvais tours. Même si ma fille s'est bien préparée, je ne puis m'empêcher de m'inquiéter.» Toutes les mamans rencontrées sur place auront la même réplique. Au milieu de ce brouhaha des rires juvéniles, les mamans contiennent, tant bien que mal, leurs émotions. Quelques minutes après, la foule se disperse. Les potaches pren-



C'était du gâteau !

nent, en majorité, le chemin de la maison. D'autres préfèrent rester sur place...

Une dizaine d'élèves demeurent aux abords du lycée. Nous les abordons pour connaître les motivations de leur choix. Nous aurons droit à deux versions. «C'est pour ne pas subir l'angoisse de ma maman», lance Mohamed excédé. «Elle finira par me la transmettre, son angoisse !» Selon lui, elle n'arrête pas de le «harceler» par ses coups de téléphone et ses questions : «Est-ce que ça s'est bien passé ? As-tu bien présenté tes réponses ? As-tu soigné ta copie ?» Des questions qui agacent souvent nos jeunes candidats. Pour d'autres, c'est beaucoup la recherche d'une bonne ambiance qui les intéresse. Cela permet de «déstresser», diront-ils en chœur. Après un bref attouchement devant la porte du lycée El-Idrissi, ce groupe de jeunes élit domicile dans une pizzeria proche. Ambiance décontractée faite de complicité, d'amitié. Bonheur de faire connaissance ou plus ample connaissance avec d'autres jeunes, tous soumis «à rude épreuve».

## Une ambiance bon enfant

Echanges, partage, que de moments riches ! Ces élèves emmagasinent les calories et les réserves d'énergie afin de mieux affronter les deux dernières

épreuves de ce premier jour, avec beaucoup de motivation et de sang-froid. «L'après-midi, nous passerons les épreuves d'éducation civique et d'éducation islamique», lancent-ils unanimement dans un brouhaha assourdissant, en réponse à notre question. Aucune appréhension visiblement ! «Ce sont les deux matières les plus faciles que nous ayons à passer», dira Mustapha, confiant.

14h30. Les alentours du lycée El-Idrissi et des autres centres d'examen sont déjà peuplés. Toujours aussi «inébranlables», les futurs lycéens continuent à papoter.

Si ces épreuves demeurent pour les candidats un moyen d'évaluer leurs connaissances fondamentales en diverses matières, elles leur permettent aussi d'apprendre à gérer leurs émotions. Les esprits s'apaisent et l'attente se fait dans le calme.

Aujourd'hui, ils seront évalués sur trois matières. Il s'agit des mathématiques, du français et des sciences. L'épreuve que redoutent le plus les candidats serait celle des mathématiques. Avec une voix frêle, Selma, qui «tend» un peu l'oreille, nous dira timidement : «Demain (aujourd'hui NDLR) sera décisif pour moi. J'ai des difficultés en mathématiques».

En attendant, l'attente se fait dans la sérénité et l'optimisme. W. Z.

## AMMONIAC

## L'Algérie détiendra 5% de la production mondiale

L'Algérie détiendra, dans les trois prochaines années, 5% de la production mondiale d'ammoniac et développera tant sa pétrochimie que l'agroalimentaire et s'assurera un meilleur accès au marché mondial des engrais et fertilisants.

Après avoir lancé avec l'égyptien Orascom et l'omanais Bahwane deux projets de production d'ammoniac et d'urée, Sonatrach vient de s'associer avec la société espagnole Fertiberia, filiale du groupe Villar Mir, pour la production, à l'horizon 2011, de 1,1 million de tonnes par an d'ammoniac anhydre.

Pour un investissement de 1 milliard de dollars (dont 30% en fonds propres et 70% en emprunts bancaires), Sonatrach et Villar Mir ont conclu hier un accord d'association, créant deux sociétés mixtes dont elles détiennent respectivement 49% et 51%.

Ces deux joint-ventures sont chargées, la première, de la réalisation et l'exploitation en partenariat d'une unité de production d'ammoniac (soit 55 millions de dollars), d'une capacité de production de 3 300 tonnes par jour, devant être implantée dans la zone industrielle d'Arzew et alimentée en gaz naturel à hauteur de 1,1 milliard de m<sup>3</sup> par an.

Quant à la seconde joint-venture, elle prendra en charge l'exportation du produit fini sur le marché international, déduction faite des besoins du marché local.

Un projet qui permettra l'emploi de 130 agents permanents, la réalisation du projet nécessitant entre 1 400 à 3 000 employés.

C. B.

## RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

## La CAAR dévoile son produit

**La CAAR vient de lancer un nouveau produit. Il s'agit de la retraite complémentaire, une assurance qui permet au souscripteur de bénéficier d'une rente qui vient en appoint au régime d'indemnisation complémentaire à la retraite classique.**

Nabil M. - Alger (Le Soir) - Selon les responsables de la CAAR, le problème de la retraite se pose avec acuité. L'espérance de vie des personnes étant de plus en plus grande, l'amélioration des conditions de vie de la population du troisième âge s'affiche comme un nécessité sociale. Selon une étude, en l'an 2048, une bonne partie de la population active aura atteint la soixantaine, soit l'âge du départ à la retraite. Ce qui, souligne la même étude, risque de poser un problème de financement en raison de l'évolution du nombre des bénéficiaires et la

stagnation du nombre des cotisants. Les postes d'emploi stable et bien rémunérés étant de plus en plus rares.

C'est dans cette optique que la CAAR a mis au point le service assurance complémentaire. Le but de ce service est d'offrir au souscripteur la possibilité de constituer une retraite complémentaire à celle légale.

Dans le détail, le contrat retraite complémentaire est une assurance vie destinée aux salariés, commerçants et autres professionnels qui s'inscrivent dans une activité libérale et justifient d'un revenu.

La personne concernée souscrit à cette assurance pendant qu'elle est encore en activité et ce à compter de l'âge légal du travail, à savoir 16 ans.

L'intéressé verse des primes jusqu'à l'âge du départ à la retraite. Arrivé à la retraite, la CAAR entame le reversement d'une rente au

profit de l'assuré. Selon le choix du souscripteur, la rente peut être reversée temporairement dans le cas où les versements sont limités dans le temps. Le second choix est un versement type viager, soit jusqu'au décès de l'assuré.

La particularité de cette police d'assurance est qu'elle peut être contractée sous forme individuelle ou collective pour le cas des entreprises. En outre, et dans le cas où l'assuré décède avant la fin du contrat, soit à l'âge de la retraite, la rente sera reversée aux bénéficiaires désignés grâce à la garantie de contre-assurance.

Il est enfin à noter que la souscription à la retraite complémentaire ouvre droit à des avantages fiscaux qui se traduisent par des abattements d'environ 25% sur l'IRG.

A cela s'ajoutent des rentrées pécuniaires, fruit des dividendes réalisés par la CAAR.

N. M.

## Erratum

Une regrettable manipulation technique a déformé le contenu d'un passage du compte-rendu de presse relatif au procès ayant opposé le 31 mai dernier la Direction générale de la Protection civile à l'entreprise Elsecm.

Il fallait lire : «Le passage des sept témoins à la barre était également un moment fort important de ce procès, car il a permis à la défense de marquer des points, et par voie de conséquence, évacuer le «doute qui entoure nos clients» au lieu de : «Le passage des sept témoins à la barre était également un moment fort important de ce procès, car il a permis à la défense de marquer des points et de mettre fin quant à l'innocence des prévenus.»